

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 18 décembre 2013 à 8 h 30  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Denis Coderre, Maire  
M. Pierre D. Desrochers, Président du comité exécutif  
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif  
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif  
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif  
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif  
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif  
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif  
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif  
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif  
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif  
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances et réglementation  
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville  
M. Serge Lamontagne, Directeur général par intérim  
M. Alain Marcoux, Directeur général  
M. Francesco Miele, leader de la majorité  
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée  
Mme Mary Deros, conseillère associée  
M. Richard Guay, conseiller associé  
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée

---

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

---

**CE13 1834**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 18 décembre 2013 en y retirant l'article 20.001.

Adopté à l'unanimité.

10.001

---

**CE13 1835**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des articles, les contrats pour le déneigement de divers terrains d'immeubles municipaux, pour une période de 28 mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales mentionnées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-076 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

<u>Firme</u>	<u>Article</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Les entreprises Canbec inc.	lot 1 - secteur ouest	411 554,14 \$
Les entreprises Canbec inc.	lot 2 - secteur centre	325 121,25 \$
9280-3949 Québec inc. (J.B.A. Le Restaurateur)	lot 3 - secteur est	405 407,60 \$

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1134512004

---

**CE13 1836**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Les produits énergétiques GAL inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service d'entretien de génératrices dans divers bâtiments de la Ville, pour une période de 36 mois débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2014, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 229 806,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 13-13028 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur ;

- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1136292002

---

**CE13 1837**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 179 710,43 \$, taxes incluses, pour les travaux de désamiantage à la caserne de pompiers n° 5, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2- d'accorder à Procova inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 152 847,77 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (5696);

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1133456005

---

**CE13 1838**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal acquiert de M. Antonio Campanelli, un terrain vague d'une superficie de 302,5 mètres carrés, constitué du lot 2 608 906 du cadastre du Québec, situé à l'ouest de la 4<sup>e</sup> Avenue, à l'est de l'autoroute 25 et au nord de la rue André-Arnoux, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 7 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1134198004

---

**CE13 1839**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Mme Mara Franca Facchinello, aux fins d'assemblage, un terrain vague d'une superficie de 125,6 mètres carrés, constitué du lot 5 277 354 du cadastre du Québec, situé à l'ouest de la 4<sup>e</sup> Rue, à l'est de l'autoroute 25 et au nord de la rue André-Arnoux, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 10 816 \$, plus les taxes applicables, le tout sous réserve de l'obligation de la requérante de produire, avant la signature de l'acte de vente, un plan préliminaire d'opération cadastrale visant l'assemblage de ce lot avec le lot 1 055 944, et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer le revenu et la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1134198001

---

**CE13 1840**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Mme Louise Champagne et M. Eduardo Santoriello, aux fins d'assemblage, un terrain vague, d'une superficie de 260,8 mètres carrés constitué du lot 5 277 353 du cadastre du Québec, situé à l'ouest de la 4<sup>e</sup> Avenue, à l'est de l'autoroute 25 et au nord de la rue André-Arnoux, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour la somme de 22 456 \$, plus les taxes applicables, le tout sous réserve de l'obligation des requérants, de produire avant la signature de l'acte de vente, un plan préliminaire d'opération cadastrale, visant l'assemblage de ce lot avec les lots 1 055 942 et 1 055 925, et selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer le revenu et la dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1134198003

---

**CE13 1841**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Coalition Montréalaise des Tables de quartier pour la réalisation de son plan d'action 2013 - 2014;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1133220006

---

**CE13 1842**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent de 5 000 \$ à Gai Écoute inc. pour la réalisation de l'activité promotionnelle « Campagne spéciale de promotion dans les écoles de Montréal », dans le cadre du budget de fonctionnement de la Direction de la diversité sociale;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1133220005

---

**CE13 1843**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le déplacement de deux traverses d'écoliers situées aux intersections des rues Clark et Saint-Zotique, et des rues St-Laurent et Saint-Zotique dans le secteur du Poste de quartier 35, aux intersections des rues Victoria et 32<sup>e</sup> Avenue, et des rues Victoria et 34<sup>e</sup> Avenue dans le secteur du Poste de quartier 8, en vue de l'ouverture de la nouvelle école primaire Saint-Louis Lachine dans l'arrondissement de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1134340001

---

**CE13 1844**

Vu la résolution CA13 12282 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 3 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de nommer Mme Chantal Boisvert, au sein du Comité du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Anjou, à titre de représentante de l'employeur, pour une période de trois ans, soit du 19 décembre 2013 au 18 décembre 2016, en remplacement de M. Jacques Rioux;
- 2 - de reconduire le mandat de Mme Linda Lafrenière, au sein du Comité du Régime complémentaire de retraite des employés de la Ville d'Anjou, à titre de représentante de l'employeur, pour une période de trois ans, soit du 11 janvier 2014 au 10 janvier 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1133327021

---

**CE13 1845**

Vu la résolution CA13 13 0390 du conseil d'arrondissement de Saint-Léonard en date du 2 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de nommer, pour une période de trois ans, les personnes suivantes à titre de membres représentant l'employeur au comité du régime de retraite des employés de la Ville de Saint-Léonard :

- madame Lili-Anne Tremblay, conseillère d'arrondissement;
- monsieur Mario Battista, conseiller d'arrondissement;
- madame Sylvie A. Brunet, directeur des Services administratifs;
- madame Guylaine Champoux, secrétaire d'arrondissement;
- monsieur Jacques Lalonde, chef de division de l'informatique.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1132409028

---

**CE13 1846**

Vu la résolution CA13 210437 du conseil d'arrondissement de Verdun en date du 3 décembre 2013;

Il est

RÉSOLU :

de nommer, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, monsieur le Maire Jean-François Parenteau, madame la conseillère Marie-Andrée Mauger et monsieur le conseiller Pierre l'Heureux, à titre de représentants de l'employeur au comité de retraite du régime de retraite des employés de la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1132678020

---

**CE13 1847**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser des virements budgétaires totalisant 948 000 \$ entre différents projets de compétences différentes inscrits au Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2013-2015 du Service des technologies de l'information pour permettre l'atteinte des objectifs des projets conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1134114003

---

**CE13 1848**

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser les virements budgétaires totalisant une somme de 7 145,04 \$ en provenance du budget PTI des unités d'affaires mentionnées au dossier décisionnel vers le Fonds véhicules verts, représentant la compensation carbone applicable aux achats de véhicules légers conventionnels;
- 2 - d'autoriser un virement budgétaire de 5 482,80 \$ en provenance du Fonds véhicules verts vers le budget PTI de l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville représentant la subvention accordée pour l'achat d'un véhicule hybride;

le tout, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1134922007

---

**CE13 1849**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le paiement d'une somme de 32 000 \$ en capital, intérêts et frais à titre de règlement final dans le cadre d'un recours en dommages entrepris par Sécurité Nationale compagnie d'assurance portant le numéro 500-22-196865-128 de la Cour du Québec;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Martin St-Jean un chèque à l'ordre de *Sécurité Nationale Compagnie d'assurance* au montant de 32 000 \$;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1134286002

---

**CE13 1850**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 4 - d'autoriser le paiement d'une somme de 20 000 \$ en capital, intérêts et frais à titre de règlement final dans le cadre d'un recours en dommages entrepris par Sécurité Nationale compagnie d'assurance portant le numéro 500-22-196318-128 de la Cour du Québec;
- 5 - d'autoriser le Service des finances à émettre et à transmettre à Me Martin St-Jean un chèque à l'ordre de *Sécurité Nationale Compagnie d'assurance* au montant de 20 000 \$;
- 6 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrite au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1134286003

---

**CE13 1851**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à intenter une demande reconventionnelle contre BPR Infrastructure inc. et CIMA + en lien avec le projet de la station de pompage Francon.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1136413004

---

**CE13 1852**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 19 du Règlement sur la subvention à la stabilisation des fondations des bâtiments résidentiels (03-005), l'ordonnance no 2 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, ayant pour objet la modification du montant maximum de valeur foncière pour établir l'admissibilité des immeubles.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1130196006

---

**CE13 1853**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 18 du Règlement sur la subvention à la rénovation résidentielle pour la réalisation des travaux ciblés (03-006), l'ordonnance no 6 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, ayant pour objet la modification des montants maximums de valeur foncière pour établir l'admissibilité des immeubles.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1130196007

---

**CE13 1854**

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'édicter, en vertu de l'article 44 du Règlement sur la subvention à la rénovation et à la démolition-reconstruction résidentielles (03-013), l'ordonnance no 10 jointe au présent extrait de résolution et identifiée par la greffière adjointe, ayant pour objet la modification des montants maximums de valeur foncière pour établir l'admissibilité des immeubles.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1130196008

---



**CE13 1855**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport de compilation des redditions de compte élaborées par les arrondissements pour les années 2011 et 2012 pour y vérifier le respect du Règlement 11-010 sur la protection des bâtiments contre les refoulements d'égout.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1135979001

---

**CE13 1856**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport sur les appels d'offres publiés au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1131041014

---

**CE13 1857**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport des décisions déléguées prises par les fonctionnaires en matière de ressources humaines cadres (RCE02-004), pour la période du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1131353007

---

**Levée de la séance à 13 h 57.**

70.001

---

Les résolutions CE13 1834 à CE13 1857 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Pierre D Desrochers  
Président du comité exécutif

---

Yves Saindon  
Greffier de la Ville